

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES

Compte-rendu de la réunion du 18 octobre 2018 à 17h30
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville
(1^{ère} partie)

ORDRE DU JOUR

POLE EDUCATION

- 1 - Animation de la pause Méridienne - dispositif Entr'Act.

MISSION VILLE POUR TOUS, SENIORS, SANTE ET HANDICAP

- 2 - Semaine de sensibilisation au handicap dans les écoles élémentaires.

POLE POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION

- 3 - Actions menées au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et validation du rapport annuel de la Politique de la Ville pour l'année 2017.
- 4 - Contrat de Ville 2018 : 3ème programmation.

POLE CULTURE

- 5 - Adhésion au Groupement d'Intérêt Public "Cafés-Cultures".
- 6 - Soutien à des projets culturels - complément de programmation.

POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

- 7 - Attribution de subvention au titre du soutien à l'action socioculturelle.
- 8 - Projets menés au titre de l'Ecole des Sports et attribution de subventions.
- 9 - Bail emphytéotique du stade St Symphorien : Information sur l'estimation de la DDFIP.
(*Point traité en Commission des Finances et des Ressources exceptionnelle et élargie*).

POLE PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS

- 10 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association "Connaître et Protéger la Nature - les Coquelicots".

RELATIONS USAGERS, QUALITE ET CITOYENNETE

- 11 - Accueil de jeunes citoyens dans le cadre du Service Civique au sein des services municipaux : renouvellement de l'agrément de la Ville de Metz.

POLE RESSOURCES HUMAINES

- 12 - Modification du règlement relatif au Compte Epargne-Temps (CET).

POLE ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

13 - Adhésion à des groupements de commandes permanents à la carte - Nouveaux domaines d'achats.

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire,

- Madame Doan TRAN, Adjointe au Maire, membre titulaire,
 - Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers, membre titulaire,
 - Monsieur Gilbert KRAUSENER, Conseiller Délégué, membre titulaire,
 - Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre titulaire,
 - Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire.
 - Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire,
 - Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléant.
-
- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
 - Madame Elisabeth PEIFFERT, Secrétaire Générale,
 - Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
 - Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources Humaines et Moyens Internes,
 - Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
 - Madame Sylvie GOUSTIAUX, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources Financières et Système d'Information,
 - Monsieur Jean-Baptiste GALINIE, Directeur du Pôle Education,
 - Madame Christelle ENAUX-BOHL, Cheffe de la Mission Ville pour Tous,
 - Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur Adjoint du Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion,
 - Monsieur Vincent DAPPOZZE, Directeur Adjoint du Pôle Culture,
 - Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe de Service Action Culturelle,
 - Monsieur Alexis BESSE, Adjoint à la Cheffe du Service en charge de l'initiative et de la participation des Jeunes,
 - Monsieur Alain GENOT, Directeur du Pôle Relations Usagers, Qualité et Citoyenneté,
 - Monsieur Ralph ULLMANN, Chef de Service Relations Sociales et Prestations Internes Agents.

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Isabelle KAUCIC, Première Adjointe au Maire, membre titulaire,
 - Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, membre suppléant,
 - Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
 - Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, membre suppléant,
 - Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléant.
-
- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
 - Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant.

Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Président, ouvre la séance à 17h34 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Animation de la pause Méridienne - dispositif Entr'Act.

Monsieur GALINIE présente le rapport.

Monsieur LEBEAU réitère sa demande visant à disposer d'éléments relatifs à l'évolution du coût de la pause méridienne et de la restauration scolaire depuis 2008.

Madame GROLET souhaite savoir pourquoi la programmation Entr'Act n'est pas présentée globalement une fois par an ; il est précisé que le rythme de deux fois par an permet de mieux affiner le contenu des programmations.

Un bilan global de cette opération est demandé.

Avis favorable de la Commission

2^{ème} Point : Semaine de sensibilisation au handicap dans les écoles élémentaires.

Madame ENAUX-BOHL présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

3^{ème} Point : Actions menées au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et validation du rapport annuel de la Politique de la Ville pour l'année 2017.

Monsieur LAMBERT présente le rapport.

Monsieur LEBEAU souligne l'importance de mentionner l'évolution à la hausse de la DSU dans le contexte de baisse générale des dotations d'Etat. Monsieur LAMBERT rappelle que la hausse de la DSU était de +12,9 % entre 2016 et 2017, et que nous n'avons pas encore de montant prévisionnel pour 2019 (mais de simples projections). Les éléments disponibles seront communiqués en salle de groupe.

Avis favorable de la Commission

4^{ème} Point : Contrat de Ville 2018 : 3^{ème} programmation.

Monsieur LAMBERT présente le rapport.

Madame GROLET souhaite avoir des précisions sur l'articulation entre le fonds de participation des habitants et le budget participatif. Monsieur LAMBERT précise que les deux dispositifs sont distincts mais complémentaires et menés en coordination.

Des précisions sont également apportées sur l'action FLE (Français Langue Etrangère), action phare en faveur de l'intégration et de l'insertion des publics des quartiers prioritaires.

Monsieur LEBEAU demande des précisions d'une façon générale sur les modalités d'identification et de sélection des projets, de définition de l'aide de la ville, et d'évaluation des actions menées et de l'adéquation coût/prestation. En réponse, Monsieur LAMBERT explique de façon détaillée le processus de sélection des dossiers présentés par les associations en réponse aux appels à projets découlant du contrat de ville et de ses priorités d'intervention. Ce processus comporte une identification fine des besoins au regard des critères d'intervention de la politique de la ville, l'identification des cofinanceurs et de leur niveau d'intervention, la vérification des budgets proposés et leur adéquation avec les actions présentées. L'appel à projets sera déposé en salle de groupe pour information.

Avis favorable de la Commission

5^{ème} Point : Adhésion au Groupement d'Intérêt Public "Cafés-Cultures".

Madame PROTARD présente le rapport.

Monsieur LEBEAU s'interroge sur l'utilité de la participation de la Ville à ce dispositif compte tenu de la modicité du montant de l'aide régionale qui sera réellement affectée à la Moselle et à Metz. En réponse, Madame PROTARD détaille le mode de fonctionnement de ce fonds qui repose sur l'adhésion de collectivités territoriales et de partenaires privés et sur le financement du Ministère de la Culture (FONPEPS). La contribution des collectivités adhérentes se cumule avec le financement du FONPEPS pour bénéficier aux employeurs du territoire. Depuis avril 2015, date de sa création, le GIP a permis de verser un total d'environ 1,6 M€ d'aides en direction de près de 900 établissements.

Avis favorable de la Commission

6^{ème} Point : Soutien à des projets culturels - complément de programmation.

Madame PROTARD présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

7^{ème} Point : Attribution de subvention au titre du soutien à l'action socioculturelle.

Monsieur BESSE présente le rapport.

Concernant la subvention exceptionnelle accordée au Comité de Gestion des Centres Sociaux de Borny, il est précisé, en réponse à une interrogation de Monsieur LEBEAU, que cette subvention exceptionnelle émerge au budget du service jeunesse, dont relèvent les subventions de fonctionnement versées aux centres sociaux.

Par ailleurs, Monsieur LEBEAU s'interroge sur les raisons pour lesquelles la Ville n'a pas été alertée plus tôt sur les difficultés financières rencontrées par cette structure. A ce sujet, Monsieur TOULOUZE souligne la vigilance de la ville envers cette association et les nombreuses actions engagées pour que celle-ci respecte ses obligations de bonne gestion et de compte rendus à la Ville. Il rappelle l'historique du CGCS et notamment les difficultés rencontrées avec l'ancienne équipe de direction, dont l'absence de communication des documents comptables et bilans d'activité malgré les demandes réitérées ce qui compromettrait le contrôle par la collectivité. Cette situation avait d'ailleurs conduit la Municipalité à dénoncer son partenariat et à réduire sa subvention au seul montant strictement nécessaire à la couverture des frais de fluides. Depuis le changement de direction, les relations se sont régularisées et une subvention globale de fonctionnement est à nouveau versée (125 K€ en 2018), assortie d'un contrôle strict des comptes et activités. Des irrégularités commises par l'ancienne équipe sont néanmoins régulièrement mises à jour. Est notamment signalé le versement d'une importante prime de départ/retraite ; la communication du compte rendu correspondant est demandée, de même que les documents internes liés au contrôle par la collectivité.

Enfin, s'agissant de la subvention versée à hauteur de 300 € Monsieur LEBEAU considère que le coût moyen d'une délibération (dont il souhaiterait qu'il puisse être chiffré), est probablement supérieur à ce montant et que dans ce cas de figure il serait préférable de s'abstenir de soumettre ces délibérations au Conseil Municipal.

Avis favorable de la Commission

8^{ème} Point : Projets menés au titre de l'Ecole des Sports et attribution de subventions.

Monsieur BESSE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

10^{ème} Point : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association "Connaître et Protéger la Nature - les Coquelicots".

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

11^{ème} Point : Accueil de jeunes citoyens dans le cadre du Service Civique au sein des services municipaux : renouvellement de l'agrément de la Ville de Metz.

Monsieur GENOT présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

12^{ème} Point : Modification du règlement relatif au Compte Epargne-Temps (CET).

Monsieur ULLMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

13^{ème} Point : Adhésion à des groupements de commandes permanents à la carte - Nouveaux domaines d'achats.

Madame GOUSTIAUX présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

9^{ème} Point : Bail emphytéotique du stade St Symphorien : Information sur l'estimation de la DDFIP.

Point abordé en Commission des Finances et des Ressources exceptionnelle et élargie à l'issue de la présente commission – compte rendu distinct.

Enfin, Monsieur LEBEAU souhaiterait que la Commission des Finances et des Ressources puisse être informée des communications et décisions prises par Monsieur le Maire et ses adjoints et des décisions juridictionnelles, telles qu'elles sont transmises dans les dossiers du Conseil Municipal. Monsieur TOULOUZE précise qu'a priori ces décisions n'ont pas d'impact budgétaire direct, et, s'agissant de simples informations, ne sont pas de nature à susciter des débats d'ordre financier.

L'ordre du jour de la Commission des Finances et des Ressources étant épuisé, le Président de la Commission, passe à la Commission des Finances et des Ressources exceptionnelle et élargie.